

BIEN PLUS QUE 5 €

Quand le projet de réforme des Allocations Personnalisées au Logement (APL) est sorti, le débat politique et journalistique s'est concentré autour de la baisse des 5 € mensuels. Était-ce beaucoup ou dérisoire ? En fait **l'essentiel comme souvent était ailleurs**. Depuis la mise en place de la réforme du calcul de l'APL, le 1er janvier 2021, **chez les jeunes, toutes les catégories socio-professionnelles ont vu le montant de leur APL baisser !**

Les jeunes actifs et actives sont les plus touchés : les salarié·es précaires ont perdu 93,20 euros par mois (contre 33,50 euros sur la même période un an plus tôt), ceux en CDI à temps plein 106,70 euros (contre 35,10 euros sur la même période un an plus tôt).

Les aides au logement sont désormais calculées sur la base des revenus des douze derniers mois, et non plus, comme c'était le cas auparavant, sur la base des revenus gagnés deux ans auparavant.

En réformant le mode de calcul de l'APL, l'un des objectifs du gouvernement était de **faire des économies qui avaient été chiffrées à 750 millions**. Selon une estimation récente de la CNAF, l'économie sera plus importante encore : **900 millions d'euros pour 2021**.

Et comme si ça ne suffisait pas, la refonte informatique qui accompagne le nouveau calcul ne marche pas. C'est bug sur bug, coupant le RSA ou les APL à de nombreux usager·e·s et mettant les personnels en très grande difficulté...

OÙ VA LE NOUVEAU RÉSEAU POURRI ?

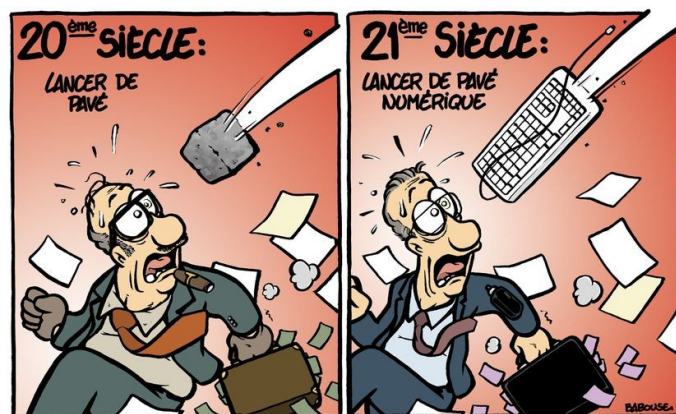
Définition de pourri : corrompu ou altéré par la décomposition. Cela décrit plutôt justement ce qu'est en train de devenir notre réseau DgfiP où le seul horizon semble les fermetures, les fusions de services ou la « démétropolisation ».

Rappelons à toutes fins utiles, que notre DG, Jérôme Fournel a présidé au **début de la fin à la Douane**, avec une première purge de 20 % des emplois, qui se poursuit toujours et encore.

Lorsque l'on regarde de près ce qui se passe dans les petites DDFIP, le constat est accablant avec chez certaines : déjà un SIP unique « départemental », et bientôt des SIE uniques, des SGC uniques sans aucun doute... Le démantèlement de la DGFIP se poursuit sans encombre vu que ça ne bronche pas trop dans les services. Pour l'instant.

À la DrfiP 44, le NRP suit son petit bonhomme de chemin, sans trop de vagues. La prochaine phase devait être examinée le 22 juin en Comité Technique Locale. L'intersyndicale a décidé de boycotter cette première convocation.

En cohérence avec nos orientations nationales, la **section CGT 44 n'ira pas plus à la deuxième session**. À quoi bon servir de caution à un dialogue social inexistant. **Nous reviendrons par ailleurs plus en détail sur les évolutions qui concernent uniquement la poursuite de la mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC) qui viennent remplacer les trésoreries.**



MASSACRE ANNONCÉ

La dernière étape de la réforme de l'assurance-chômage aura lieu à partir de juillet prochain. Il s'agit de réduire les indemnités chômage, car notre système serait dispendieux et inciterait à la paresse. Avec 1 050 € d'indemnité mensuelle en moyenne et 50 % des chômeurs et chômeuses indemnisé·e·s qui touchent moins de 970 € par mois, avec 40 % des chômeurs et chômeuses qui ne sont pas indemnisé·e·s.

Pour mettre fin à ce confort scandaleux, et pousser encore davantage les chômeurs et chômeuses dans l'insécurité et les pousser à se bouger les fesses, le gouvernement a agité l'argument bien connu de la scandaleuse « dette » qu'il faut à tout prix résorber. Comment réduire cette dette ? Pas en augmentant les cotisations patronales bien sûr, mais en changeant le mode de calcul de l'allocation chômage ! Résultat, en juillet, 41 % des allocataires de l'assurance-chômage verront leur indemnité baisser de 17 % en moyenne ! Selon le ministère du travail, cela touchera près de 800 000 chômeurs et chômeuses. Les cadeaux aux uns font le malheur des autres.

